Image not found or type unknown

Un citoyen français avec une pension d'invalidité de 2éme catégor

Par **benicalap**, le **26/10/2017** à **18:43**

Bonjour,
un citoyen français avec une pension d'invalidité de 2ème catégorie, peut il vivre en Espagne à l'année?
Merci

Par **youris**, le **26/10/2017** à **20:11**

bonjour,
un citoyen français peut vivre ou il veut.
par contre si votre question était de savoir si vous pouvez percevoir cette pension en espagne, il faut que votre caisse d'assurance-maladie puisse faire exercer par l'organisme de sécurité sociale du pays de résidence un contrôle médical et administratif à votre nouvelle adresse.
renseignez-vous auprès de la CAF.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés